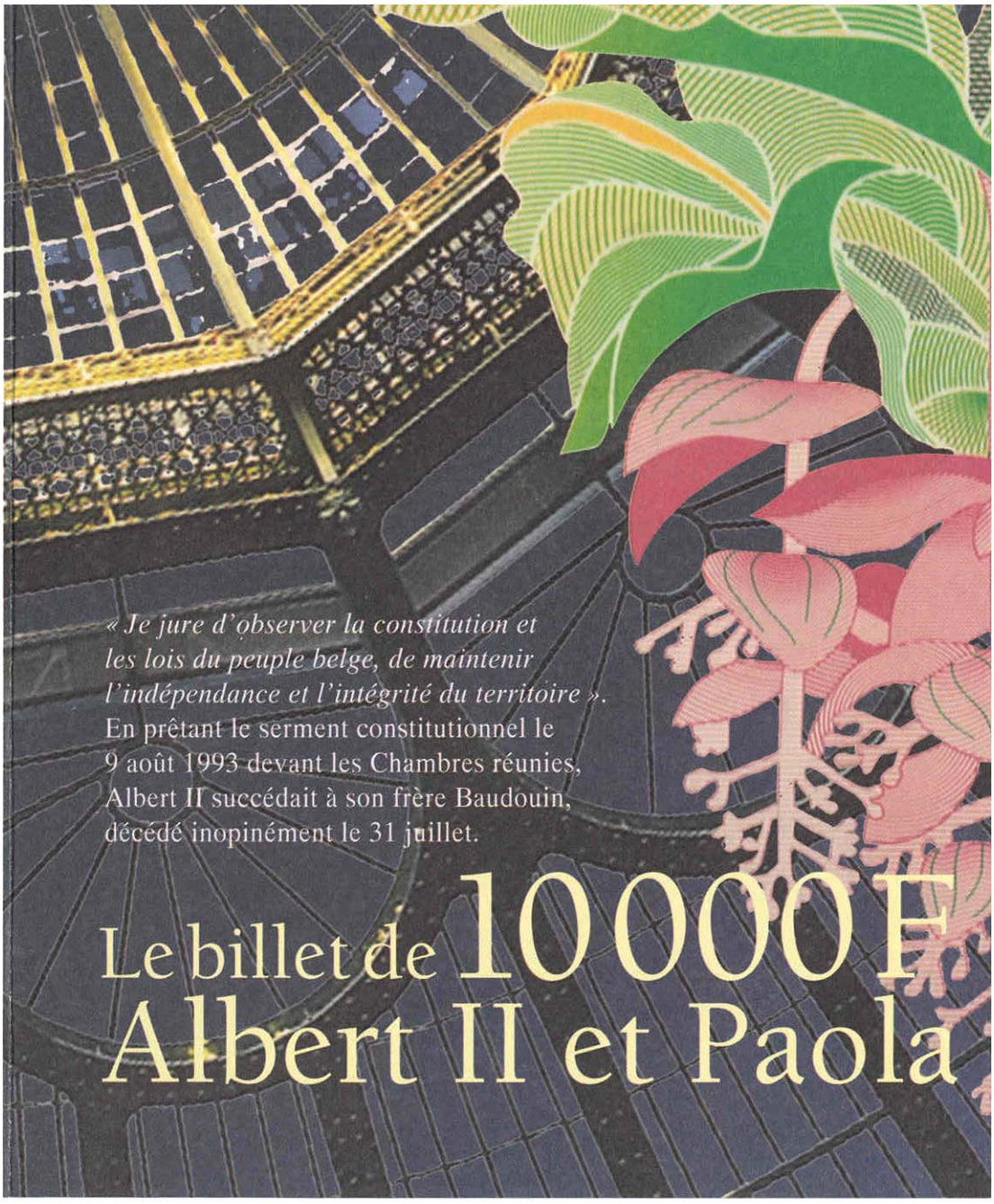

« Je jure d'observer la constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance et l'intégrité du territoire ».
En prêtant le serment constitutionnel le 9 août 1993 devant les Chambres réunies, Albert II succédait à son frère Baudouin, décédé inopinément le 31 juillet.

Le billet de 10000 F
Albert II et Paola

Sécurité

Le billet de 10000 francs est protégé par des signes de sécurité efficaces qui permettent à chacun de l'authentifier : le relief de certaines zones, le fil de sécurité, le filigrane, les motifs aux couleurs variables...

Code en relief

Dans le coin supérieur gauche du billet, près des portraits, un groupe de bâtonnets en relief forme un code identifiable par les handicapés de la vue. Il indique la valeur du billet :

"I" représente les centaines,
"II" représente les milliers,
"III" représente les dizaines de milliers ;
les bâtonnets horizontaux les multiplient par 1 ("_"), 2 ("=") ou 5 ("≡").

Dimensions réelles : 169 mm x 76 mm

En couverture, un détail du billet de 10000 F devant un élément des serres royales de Laeken. © Photo SFI

Le billet sous les yeux, apprenez à repérer ce qui le protège

1. Un papier qui a de la tenue

Quand on prend un billet, on perçoit la consistance et la sonorité particulière de son papier. Ces qualités contribuent à une première identification.

2. Une impression en relief

Plusieurs zones du recto (côté portraits) sont sensibles au toucher. La gravure et l'épaisseur de l'encre donnent aux textes et aux bâtonnets un relief perceptible ; ceux-ci permettent aux handicapés de la vue de reconnaître la valeur du billet.

3. Pièges de formes et de couleurs

Les motifs gris sont spécialement conçus pour se modifier à la reproduction.

Le vert de ce dessin s'altère à la copie.

4. D'une couleur à l'autre

Le chiffre 10000 du verso scintille à la lumière et, selon l'angle de vue, paraît vert ou bleu.

5. Par transparence, c'est différent !

Le filigrane représente le portrait finement modelé du roi Albert II, accompagné de son monogramme, très contrasté. Ce qui paraît sombre quand on regarde le billet par transparence est au contraire clair lorsqu'il est posé sur une surface opaque.

Au verso, le fil de sécurité présente la forme d'un trait argenté discontinu. Par transparence, on le voit opaque et continu; la mention « 10000 F » se répète sur toute sa longueur.

6. Recto-verso

La précision de l'impression se vérifie si l'on regarde la silhouette du corps central du palais royal par transparence. Les éléments colorés du recto complètent exactement ceux du verso.

7. Image cachée

Dans le rectangle, le chiffre 10000 apparaît lorsqu'on porte le billet à hauteur des yeux et qu'on l'observe en l'inclinant dans la direction de la lumière. Il est plus clair ou plus foncé selon l'orientation du billet.

8. Microtextes

Sur chaque face du billet, on découvre à la loupe des textes minuscules en bordure de la bande blanche du filigrane.

Ailleurs, la valeur faciale en lettres ou en chiffres, en tout petits caractères.

9. Sous la lampe ultraviolette

Sous une lumière ultraviolette, certains motifs du verso ressortent nettement en vert et jaune. Le fil de sécurité est vert et l'on voit apparaître des fibres rouges, vertes et bleues disséminées dans le papier.

Albert II, sixième roi des Belges

Né le 6 juin 1934 au château du Stuyvenberg, le roi Albert II reçut le titre de «Prince de Liège». Fils du roi Léopold III et de la reine Astrid, il perdit très tôt sa mère qui décéda accidentellement en 1935.

Avec son père et toute sa famille, le jeune prince fut déporté en Allemagne après le débarquement allié de 1944. Ils séjournèrent ensuite en Autriche et en Suisse, où le prince Albert poursuivit ses études avant de rentrer en Belgique le 22 juillet 1950. Le roi Léopold III ayant abdiqué en faveur de son fils aîné, le roi Baudouin prêta serment le 17 juillet 1951.

Le 2 juillet 1959, le prince Albert épousa Donna Paola Ruffo di Calabria, née à Forte dei Marmi (Italie) le 11 septembre 1937. De leur union naquirent le prince Philippe (le 15 avril 1960), la princesse Astrid (le 5 juin 1962) et le prince Laurent (le 19 octobre 1963).

Président d'honneur du conseil d'administration de l'Office Belge du Commerce Extérieur de 1962 à 1993, le prince Albert mena une centaine de missions économiques à l'étranger et visita de nombreuses entreprises belges. Cette fonction est depuis exercée par son fils aîné, le prince Philippe. Le prince Albert occupa également, entre autres, la fonction de président de la Croix-Rouge de Belgique, à présent assumée par la princesse Astrid. Il fut aussi actif dans les domaines de l'urbanisme, du logement, de l'environnement et de la protection des monuments et sites.

Prestation de serment du roi Albert II

Pol de Prins & Wim Robberechts. © Chambre des représentants de Belgique

La princesse Paola se consacra surtout à des activités à caractère social.

Malgré la douleur de la perte soudaine du roi Baudouin durant l'été 1993, les nouveaux souverains se sont investis sans délai dans leurs fonctions. Ils commencèrent par aller à la rencontre de la population lors de leurs «joyeuses entrées» dans les provinces belges.

Le roi s'impliqua immédiatement dans toutes les activités qui incombent au chef de l'Etat: audiences quotidiennes au palais avec des représentants de la vie politique, économique, sociale, culturelle et sportive du pays, audiences de chefs d'Etat ou de responsables d'organisations internationales, ou encore visites d'Etat à l'étranger.

Commandant en chef des forces armées avec les grades de lieutenant général et de vice–amiral, le roi suit de près les problèmes de sécurité nationale et internationale.

Les discours qu'il prononce traditionnellement le 21 juillet, à la Noël et lors de la réception des autorités du pays sont pour lui l'occasion de mettre l'accent sur les thèmes privilégiés de son règne tels que la lutte contre le chômage, la maltraitance d'enfants, l'exclusion sociale, les carences en matière de formation, l'insécurité... Lors des événements tragiques de disparition et de maltraitance d'enfants qui ont marqué l'année 1996, le roi s'est également adressé au pays après avoir

© Belga

reçu individuellement, avec la reine, les familles de ces enfants.

La reine assiste son époux dans le cadre de nombreuses activités. Elle a également des centres d'intérêt propres, comme l'amélioration des conditions de vie des enfants et adolescents. A travers la Fondation Reine Paola, la souveraine soutient l'aide aux jeunes confrontés à la pauvreté, à la drogue ou à la criminalité et récompense par un prix des enseignants agissant en ce sens.

Le secrétariat social de la reine Paola est en contact direct avec les citoyens en difficulté qui recherchent conseil et soutien. La reine témoigne enfin un intérêt marqué pour la protection du patrimoine, l'art et l'artisanat.

Que faire si...

... vous possédez un billet retiré de la circulation?

Tous les billets de 100 F et plus émis après 1944 restent échangeables aux guichets de la Banque Nationale de Belgique.

... l'un de vos billets est gravement détérioré?

Portez-le avec soin à la Banque Nationale, en n'oubliant aucun morceau. Il sera transmis à des spécialistes, qui l'analyseront gratuitement pour en estimer la valeur.

Pour en savoir plus...

... sur la longue histoire de la monnaie ou la genèse du billet de banque, prenez rendez-vous pour une visite guidée gratuite au *Musée de la Banque Nationale*, rue du Bois Sauvage 9, 1000 Bruxelles. ✆ 02/221.22.06.

... sur l'histoire de la royauté, vous pouvez visiter le *Musée de la Dynastie* qui réunit dans le cadre historique de l'hôtel Bellevue de nombreux souvenirs royaux retraçant l'éminente contribution de la dynastie à l'évolution de notre pays. Des visites guidées, avec présentation audio-visuelle, peuvent être organisées pour des groupes. Ouvert tous les jours sauf le lundi. *Musée de la Dynastie*, place des Palais 7, 1000 Bruxelles. ✆ 02/511.55.78.

Le parc royal avec, à gauche, le parlement et, à droite, le palais royal.
Détail de « Bruxelles panoramique » par A. Lernout. © Atelier Perspective

Imprimerie de la Banque Nationale de Belgique, boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles. Marc Salade, chef du département. Lay-out: Bessie Mateu